

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DUNKERQUE

B.P. 2077 - 59376 DUNKERQUE Cedex 1

www.infogreffe.fr ou Minitel: 36.17 Infogreffe
Tel 03.28.51.92.81

SCP PODDEVIN-DUFOUR-CARLIER

4 Rue de Furnes
BP. 2/113
59376 DUNKERQUE CEDEX 1

V/REF : JPC/CS

N/REF : 87 B 3 / 2005-A-1464

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE DUNKERQUE certifie qu'il a reçu le 13/12/2005,

P.V. du conseil d'administration du 21/12/2004

- Modification de la composition du conseil d'administration

P.V. d'assemblée du 30/09/2005

- Modification de la composition du conseil d'administration

- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant

Concernant la société

TECHNIFRANCE

Société anonyme

Z A.E. - 242 ROUTE DU CHAPEAU ROUGE

59229 TETEGHEM

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2005-A-1464 le 13/12/2005

R.C.S. DUNKERQUE 339 733 081 (87 B 3)

Fait à DUNKERQUE le 13/12/2005,

Le Greffier



EXTRAIT DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 21 DECEMBRE 2004



2005 A 14 64

Le 21 décembre 2004 à 10 h 00 se sont réunis les Administrateurs de TECHNIFRANCE au Siège Social de la Société - 242 route du Chapeau Rouge - 59229 TÉTEGHEM - sur convocation du Président.

Etaients présents et ont signé le registre de présence :

- Madame Christiane LACOUR, née MASSELIER, Administrateur
- Monsieur Philippe CARON, Administrateur
- Monsieur Patrick GOZDZIASZEK, Administrateur
- Monsieur François LEJUSTE, Administrateur
- Monsieur Roland BASTIEN, Président.

Présents invités :

- Monsieur Jean-Claude DUBAIL, Commissaire aux Comptes
- Monsieur Marc DUCOURANT, Expert Comptable
- Monsieur Philippe PISSONNIER, Responsable Informatique et Management Qualité
- Monsieur Frédéric VAILLANDET, Délégué du Personnel.

Absents excusés :

- Madame Véronique RANSON, née GUILBERT, Administrateur
- Maître CARLIER, Avocat
- Monsieur Patrick SEINGIER, Délégué du Personnel

Le Président ouvre la séance à 10 heures et rappelle l'ordre du jour :

- Modification des Statuts
- Démission groupée de 5 salariés (Directeur Technique et 4 Cadres)
- Projet de réorganisation de la Société suite aux démissions
- Point sur le projet de cession des parts de TECHNIFRANCE
- Composition du Conseil d'Administration
- Questions diverses.

VI - COMPOSITION DU CONSEIL

La nomination d'un nouvel Administrateur en la personne de Philippe PISSONNIER est approuvée à l'unanimité par le Conseil et sera présentée à la prochaine Assemblée Générale.

VII - PROCEDURE D'ALERTE

M. DUBAIL, Commissaire aux Comptes, nous a adressé le 16 décembre 2004 une lettre de "procédure d'alerte" eu égard à la facturation insuffisante de nos prestations au regard de nos dépenses engagées dans l'exécution du contrat "SEGULA" dont les faits sont relatés au paragraphe IV ci-dessus.

Une réponse à M. DUBAIL sera faite à l'issue de la réunion à Saint-Nazaire du 22 décembre 2004.

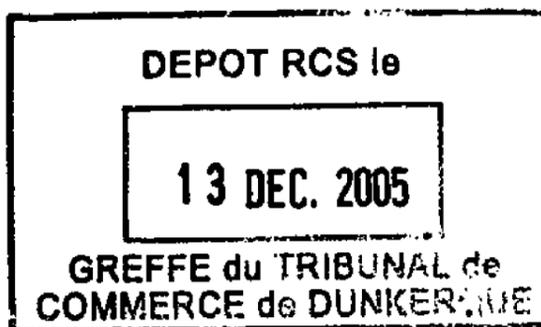
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL,



*Copie certifiée
conforme à l'original*

Messier



2005 A 1464

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2005

L'an deux mille cinq le 30 septembre à 17 h, au siège social, Messieurs les actionnaires de la Société TECHNIFRANCE, Société Anonyme au capital de 510 000 € divisé en 1 020 actions de 500 €, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Conseil d'Administration.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Roland BASTIEN, Président du Conseil d'Administration.

Monsieur François LEJUSTE et Madame Christiane LACOUR, représentants du plus grand nombre d'actions, acceptant ces fonctions, sont appelés comme scrutateurs.

Mademoiselle Joëlle GISDAL est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le tout conformément aux statuts.

Monsieur Jean-Claude DUBAIL, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué est présent.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus du quart des actions composant le capital et que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Monsieur Roland BASTIEN, Président, rappelle que l'Assemblée Ordinaire est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur la marche de la Société et sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2004
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes
- Approbation desdits comptes et conventions
- Affectation des résultats de l'exercice
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes
- Composition du Conseil d'Administration
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et présente à l'Assemblée :

- 1°) Un spécimen de la lettre de convocation adressée aux actionnaires nominatifs et au Commissaire aux comptes en date du 13 septembre 2005
- 2°) La feuille de présence revêtue de la signature des membres du bureau
- 3°) Les pouvoirs des actionnaires représentés
- 4°) L'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31 décembre 2004
- 5°) Les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe
- 6°) Le rapport de gestion du Conseil d'Administration
- 7°) Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice
- 8°) Le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

Le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels et généralement tous les documents devant, d'après la législation des sociétés commerciales, être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

Lecture est donnée du rapport de gestion du Conseil et des rapports du Commissaire aux Comptes, puis le Président offre la parole à tout actionnaire qui désirerait la prendre.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes, les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Conseil et les comptes de l'exercice tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Conseil au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de leur mandat, pour cet exercice, aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix a été votée à l'unanimité.



55

DEUXIEME RESOLUTION

CONVENTIONS DE L'ARTICLE L.225-38 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire sur les conventions visées par l'Article L.225-38 du nouveau Code de Commerce, l'Assemblée Générale approuve chacune des conventions y mentionnées à l'unanimité des voix jouissant du droit de vote pour chacune d'elles.

Cette résolution mise aux voix a été votée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter comme suit la perte de l'exercice s'élevant à 1 300 503,97 € :

- au compte Report à Nouveau pour 1 300 503,97 €

Cette résolution mise aux voix a été votée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Commissaires aux Comptes venant à expiration, l'Assemblée Générale renouvelle pour six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2010, les mandats suivants :

- Commissaire aux Comptes Titulaire : Monsieur Jean-Claude DUBAIL
23 avenue du Général de Gaulle
59180 CAPPELLE LA GRANDE
- Commissaire aux Comptes Suppléant : Monsieur Francis CAILLIAU
299 rue Winston Churchill
59240 DUNKERQUE.

Cette résolution mise aux voix a été votée à l'unanimité.



CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la nomination faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration le 21 décembre 2004 de Monsieur Philippe PISSONNIER, né le 31 janvier 1952 à Coudekerque-Branche, demeurant 54 rue J. Jacquard à Dunkerque (59140), en qualité d'Administrateur en remplacement de Madame Véronique RANSON, née GUILBERT, démissionnaire à compter du 19 janvier 2005.

En conséquence, Monsieur Philippe PISSONNIER exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'au jour de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos en 2007.

Cette résolution mise aux voix a été votée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité de nouvel Administrateur à compter de ce jour :

- Monsieur Jacques STAHL, né le 19 novembre 1937 à Malo les Bains, demeurant 5 rue André Malraux à Tétéghem (59229).

Monsieur Jacques STAHL exercera lesdites fonctions jusqu'au jour de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos en 2007.

Cette résolution mise aux voix a été votée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

Le Président,

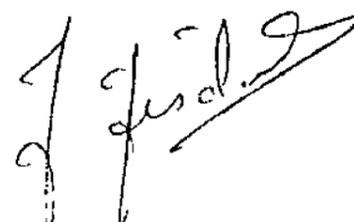


R. BASTIEN

Les Scrutateurs,

F. LEJUSTE

La Secrétaire,



J. GISDAL

